



AVIS DE COURSE

Championnat Inter Club Habitable de Normandie 9^{ème} Édition - Acte V

Grade 5B
04 & 05 mars 2023
Rouen - St Gervais

1. RÈGLES

Les régates seront régies par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 le règlement du CICH Normandie 9^{ème} édition.

2. PUBLICITÉ

Pour la flotte Collective Habitable, les bateaux et leurs équipements étant fournis par chaque autorité organisatrice, l'article 20.4.2 du code de publicité de l'ISAF s'applique. Chaque bateau sera tenu d'aborder la publicité fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est déclarée en flotte collective Habitable (Bateaux exclusivement fournis par l'organisateur)
- 3.2 Les équipages devront faire valider leur inscription lors de l'ouverture des inscriptions via le lien : <https://www.helloasso.com/associations/ycr76-yacht-club-rouen-76/evenements/acte-v-rouen>
- 3.3 Chaque équipage doit être en possession d'une VHF portable en état de fonctionnement.
- 3.4 Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire (CE 50N ou plus). Chaque équipage devra apporter ses équipements individuels propres.

4. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Objet	Droits d'inscription	Caution (non encaissée)
Montant	100 € par équipage pour les 2 jours <i>(soit 10 € par jour et par personne sur une base d'un équipage de 5 équipiers)</i>	500 € par équipage pour tout le championnat Le rachat de franchise FFVoile est obligatoire (skipper) pour participer aux épreuves.

5. PROGRAMME PREVISIONNEL

Samedi 04 mars 2023:

11h	Accueil concurrents et confirmation des inscriptions
12h30	Briefing skipper
13h15	Mise à disposition du Comité de Course
17h30	Pot de l'Amitié

Dimanche 05 mars 2023

9h30	Accueil
10h15	Briefing skipper
10h30	Mise à disposition du Comité de Course
16h00	Dernier départ
17h15	Proclamation des résultats

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

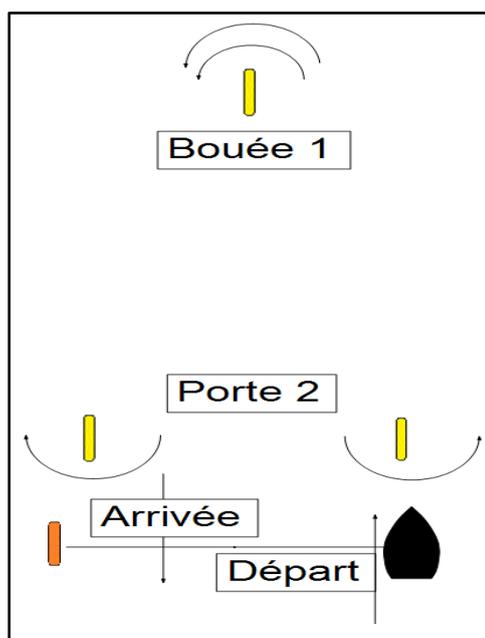
Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS

7.1 Le parcours type pour l'épreuve pourra être le suivant:

Départ- Bouée 1 au vent - Porte 2 sous le vent - Bouée 1 - Arrivée.

Toutefois, les parcours à effectuer (nombre de tours) seront précisés lors de chaque briefing du jour.



7.2 L'emplacement de la zone de course de chaque épreuve sera le bassin Saint-Gervais à Rouen. Du fait de la spécificité de cette régata, il est rapelé 'importance de pouvoir faciliter le passage des bateaux de plaisance, de la police portuaire ou des secours en entrée ou sortie du Bassin Saint Gervais.

8. CLASSEMENT

8.1 3 manches par équipage devront être validées pour valider l'épreuve.

8.2 Le format de l'épreuve sera précisé lors du briefing.

Une estimation du nombre de flights de la journée sera également annoncée.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

Le premier, second et 3^{ème} équipage au classement général seront récompensés

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Facebook YCRouen76 : <https://www.facebook.com/Ycr76/>

Facebook Mer Amitié Rouen : <https://www.facebook.com/meramitie/>

Inscriptions CICH Normandie : <http://www.capavoile.fr/Accueil%20CICH.htm>

ILS SONT NOS PARTENAIRES SUR CETTE EPREUVE

